



VOUS PROPOSE



Votre séjour est du mercredi soir au samedi matin



A la découverte des pays de la creuse

YESQUAD
yesquad offroad organisation

RAID DES COMBRAILLES



**Distance : 2 jours de roulages sur environs
260 km**

Difficulté : ★ ★ ★

DU 11 au 14 NOVEMBRE 2020

Yesquad offroad organisation vous propose de découvrir le département de la Creuse en petit comité. Un maximum de 16 machines encadrées par guide diplômé pourront prendre part un ce super week end de randonnées.

Yesquad offroad organisation s'occupe de tout .On vous accueillera dès le mercredi 11 Novembre à partir de 16 heures par un pot d'arrivée .

Les deux jours de randonnées vous emmènerons par bois et vallées visiter ces superbes paysages creusois. Les pistes comporteront quelques difficultés techniques et des bourbiers en fonctions de la météo.Des passages sur des terrains privés et balisés vous permettrons de vous evaluer sur des zones techniques. Les retours seront l'occasion de s'amuser sur un terrain privé comportent nombres de passages techniques.

Vous aurez la possibilité de vous initier ou vous perfectionner sur les conseil d'un pilote très expérimenté habitué aux épreuves internationales de cross-country.

Tarifs comprenant l'ensemble de ces prestations. 395€/Pilote et 275€/passager

- Les apéritifs.
- Les boissons.
- Tous les repas.
- Les soirées.
- 3 nuits en gîte de 4 ou 6 places avec lits simples ou doubles.
- L'encadrement.
- L'assistance technique.



Mercredi accueil au gite a partir de 17h00

- Affectation des gites.
- Apéro de bienvenue
- Repas

Jeudi.

- .Le petit déjeuner
- .Départ de la randonnée de 140km
- .Repas de midi sous forme de casse-croute.
- .Retour vers 18h00(aléatoire selon les pannes et météo)
- .Repas

Vendredi.

- .Le petit déjeuner
- .Départ de la randonnée de 70km
- .Repas de retour vers 12h30 (aléatoire selon les pannes et météo)
- .Départ pour une boucle de 50km techniques
- .Repas de fin de séjour

Samedi.

- . Le petit déjeuner et départ.

PRÉVOIR VOS DRAPS ET NÉCESSAIRE DE TOILETTE



113 rue de busnettes 62190 LILLERS

Tél : 06/84/49/15/44

Vos coordonnées :

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL : EMAIL :

Votre Quad/ssv ou Motos:

MARQUE : TYPE :

IMMATRICULATION : ASSURANCE :

(Merci d'utiliser 1 feuille par machine)

Inscription pilote	395€/personne	
Inscription passager	275€/personne	
	TOTAL	

11/12/13/14 novembre 2020

2 journées d'aventures et de tourisms dans les montagnes vosgiennes

395euros/pilote-275euros/ passager

- 3 nuitées en gite 4 ou 6 personnes avec lit doubles ou séparés

Encadrement par guides diplômés

Le règlement se fait en deux chèques ou virements de 50% chacun envoyés en meme temps avec le bulletin avant le 01 septembre

Le 1^{er} encaissé dès réception servant de réservation

Le second le 31 octobre 2020

DECHARGE PROPRIÉTAIRES DE QUADS

Date & Nom :

Entre YESQUAD OFFROAD (le prestataire) et le propriétaire d'un quad personnel dénommé ci-dessus, il est convenu ce qui suit :

1) Tous les participants seront obligatoirement accompagnés par un guide diplômé

2) Consignes de sécurité : Le participant **déclare être en bonne santé physique** et n'être atteint d'aucune maladie à l'encontre de l'activité choisie (telle une maladie cardiaque, épilepsie, sciatique, allergie ou autre ...), ne pas être enceinte **et n'être sous l'emprise d'aucun produit médicamenteux ou stupéfiant, drogue ou alcool**, pouvant nuire à sa vigilance ou susceptible de modifier son comportement. YESQUAD OFFROAD se réserve le droit d'effectuer un contrôle et d'interdire l'accès aux activités sans effectuer le remboursement de celle-ci. Le cas échéant je signale en bas de page mon problème de santé. Les participants attestent donc n'avoir aucune contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives et si cela s'avère YESQUAD OFFROAD se décharge de toute responsabilité. Tout participant reconnaît que la pratique du quad est une activité qui présente certains risques et il en accepte toutes les conditions. YESQUAD OFFROAD ne pourra être tenu comme responsable pour tout accident survenu à la suite de fautes individuelles. Aucune poursuite ne pourra être envisagée de la part des pratiquants ou de leurs ayants-droit. Tout comportement contraire aux consignes formulées par notre encadrant pourra entraîner son exclusion de l'activité, sans obtention de quelque remboursement. Tout incident mécanique imprévisible par nature, ou résultant d'une utilisation non conforme, ne pourra donner lieu à remboursement. Le participant certifie écouter les instructions et recommandations données et s'engage à les respecter ainsi que les consignes de sécurité inculquées par l'animateur, de même que ce règlement dont il a pris connaissance. **Le conducteur possède OBLIGATOIREMENT le permis B (Auto) ou A(moto)sans être sous le coup d'une suspension ou d'une annulation de permis et s'engage à respecter le code de la route.**

Le participant s'engage à avoir régler la totalité des prestations retenues AVANT la randonnée. Aucun remboursement ne peut être effectué, quelles qu'en soient les raisons. Le conducteur déclare qu'il assume le cas échéant la responsabilité du passager ou accompagnant. Les enfants peuvent participer uniquement en passager. **L'âge minimum est de 10 ans. Il doit être obligatoirement accompagné d'un adulte, ce dernier en a l'entière responsabilité.**

3) Assurances : Le prestataire est assuré en responsabilité civile pour tout incident qui surviendrait d'un défaut de matériel. **le participant reconnaît avoir lu les conditions, tout incident ou accident survenant sur lui-même ou à un autre participant par manque de sérieux ou de vigilance de la part du participant reste à sa charge.** En cas d'accident, dommages à autrui, aux biens ou d'un tiers, pour des cas IMPUTABLES à YESQUAD OFFROAD, la responsabilité de celle-ci se limite exclusivement à la couverture prévue par la compagnie d'assurance. **YESQUAD OFFROAD n'est pas responsable des accidents, dommages aux biens ou aux personnes en cas de négligence, d'imprudence et/ou de conduite téméraire du conducteur et/ou du passager. De ce fait, tout dommage occasionné aussi bien physique que mécanique sera à votre charge. Que YESQUAD OFFROAD ou ses représentants déclinent toute responsabilité en cas de vols, dommages corporels ou matériels. Aucune réclamation, ni recours ne seront engagés à l'encontre de YESQUAD OFFROAD**

4) CHARTE de YESQUAD OFFROAD :

Respect des autres : J'ai toujours une vitesse adaptée, je ralentis ou je m'arrête si je croise un promeneur, un randonneur, un agriculteur, un chasseur, un VTT, je coupe mon moteur si je croise un cavalier.

Respect des règles : Je respecte le code de la route, je respecte la législation en vigueur concernant les randonnées en quad. Je ne double pas, je reste à la place que l'on m'a indiquée au sein de la file et je garde mes distances. Je respecte les consignes du Guide.

Respect de l'environnement : Je ne passe pas par les chemins ou dans les endroits qui me sont interdits, je ne fais pas de hors-piste et ne fais pas de dérapages qui pourraient abîmer les chemins, je ne roule pas au bord de l'eau et je ne traverse aucun ruisseau ni plan d'eau, lorsque je croise des animaux sauvages ou des troupeaux je ralentis mon allure, tant que faire se peut, je ramasse les déchets que je pourrai rencontrer lors de mon passage.

Respect des règles de sécurité : J'attache mon casque et porte des gants, j'ai une tenue adaptée à la randonnée (manches longues, chaussures fermées, pantalon long) ainsi qu'à la météo, je garde toujours une vitesse adaptée en toute circonstance.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte de YESQUAD OFFROAD et de la respecter. L'organisateur se réserve le droit d'interrompre la randonnée à tout moment ou d'exclure un participant ou un groupe si le comportement met en péril leur santé ou le matériel. Le non-respect de la présente ou des consignes de sécurité et/ou du matériel fourni autorise le prestataire à stopper l'activité du participant à tout moment, sans que le participant puisse prétendre à aucun remboursement. La réservation auprès de YESQUAD OFFROAD implique d'avoir pris connaissance des conditions générales ci-dessus et d'en accepter sans réserve toutes les clauses.

Annulation :aucuns remboursements ne sera effectués,il vous appartient d'avoir recours a votre assurance annulation personnelle.

SIGNATURE avec la mention « lu et approuvé »